

Néron et d'un quinaire de Commode, en or ; les bijoux se composent de plusieurs colliers et de différents bracelets ornés de pierres et de médailles ; il en est une à l'effigie de Commode et l'autre à celle de Crispine, sa femme. Elles sont d'une parfaite conservation et à *fleur de coin*, comme les appellent les numismates. Il y a deux anneaux en or, dont l'un porte trois émeraudes et l'autre une inscription gravée en creux ainsi conçue :

VENERI
ET TUTELE
VOTVM.

Cette précieuse et importante découverte pourrait provenir, d'après M. Comarmond, d'un dépôt confié à la terre par quelque puissante dame Lyonnaise qui, attachée au parti d'Albin, aura cru devoir, avant de se soustraire à la vengeance du vainqueur Septime Sévère, mettre en réserve pour de meilleurs jours une partie de sa fortune et de ses plus riches atours. Les Religieux qui, dix-sept siècles plus tard, sont devenus possesseurs de ce trésor, après en avoir refusé les offres les plus avantageuses, en ont fait, dans un sentiment tout patriotique, généreusement don au Musée archéologique de notre ville. A son conservateur, M. Comarmond, il appartenait en effet de donner une description détaillée de ces bijoux, et il vient de le faire dans une brochure in-4° de 48 pages, suivie de quatre planches qui nous donnent une reproduction très fidèle des 34 objets dont se compose cette intéressante trouvaille. Nous féliciterons sincèrement, avec M. Comarmond, sur l'exactitude de leur consciencieux travail, MM. Dubouchet, Chevron et Deschaux, élèves de notre Ecole des beaux arts et qui font honneur à leur habile maître, M. Vibert.

Nous devons dire que M. Comarmond s'est mépris sur le sens du mot TUTELE qui se trouve à l'un des anneaux. Il en fait une déesse spéciale à la navigation. S'il eût ouvert seulement l'ouvrage de Forcellini, *Totius latinitatis Lexicon*, il eût trouvé une citation de saint Jérôme qui lève tous les doutes. En effet, il y est dit : Dans chaque maison, dans chaque île de la cité (Rome), on avait des cierges et des flambeaux allumés en l'honneur de la déesse Tutela, qu'on appelait de ce nom, parce qu'elle était préposée à la garde, à la tutelle des habitants, et l'on ne pouvait ni entrer ni sortir sans être rappelé à cette vieille superstition qui s'adressait à un simulacre impuissant (1).

(1) Ipsa Roma, orbis domina, in singulis insulis domibusque Tutelae simulacrum cereis venerans ac lucernis, quam ad tuitionem aediam isto appellant nomine, ut tam intrantes quam exeuntes domos suas inoliti semper commoneantur erroris. S. Hieron. COMMENT. IN ISAI, p. 418.